



REGLEMENT PARTICULIER DES CIRCUITS TOUT-TERRAIN



61^e RALLYCROSS DES DUCS
14 & 15 Avril 2012

Les articles non repris dans le règlement particulier sont conformes à la réglementation générale de la discipline.

Note : lorsqu'une épreuve prévoit des disciplines en doublure, il y a lieu de compléter le règlement particulier de l'épreuve par des règlements particuliers de chaque discipline, en ne reprenant que les articles qui sont différents.

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA des Ducs organise les 14 & 15 Avril 2012 une épreuve automobile nationale de Rallycross intitulée :
61^e Rallycross des Ducs.

Cette épreuve compte pour Le Championnat de France de Rallycross, la Coupe de France de Rallycross et le Challenge Rallycross du Comité Régional du Sport Automobile de Normandie.

Le présent règlement a été enregistré par le Comité Régional le sous le numéro et par la FFSA sous le permis d'organisation numéro en date du

1.1 . OFFICIELS

Observateur de la FFSA	<i>En attente de sa nomination</i>
Président du Collège des Commissaires Sportifs	<i>Françoise Mawdsley</i>
Membres du Collège	<i>Bernard Hainry (nommé FFSA)</i>
Membres du Collège	<i>Jean Roch Lebossé</i>
Membres du Collège	<i>Jean Pierre Lengagne</i>
Membres du Collège	<i>Serge Fréville</i>
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	<i>Marie Jo Chartrain</i>
Directeur de Course	<i>Jacques Le Gall</i>
Directeur de Course Adjoint	<i>Philippe Agostini</i>
Directeur de Course adjoint Chargé de la gestion des images	<i>Jean Yves Faulin</i>
Directeur de Course adjoint Chargé de la gestion des images	<i>Claudine Lemarchand</i>
Directeur de Course adjoint pour les départs	<i>Jean Claude Leforestier</i>
Directeur de Course adjoint pour les arrivées	<i>Philippe Leredde</i>
Directeur de Course adjoint pour les arrivées	<i>Marc Aubert</i>
Directeur de Course adjoint pour les grilles de départ	<i>Roland Hermeline</i>
Directeur de Course adjoint Ordinateur cellule de départ	<i>Edith Leforestier</i>
Directeur de Course adjoint pour les mains courante	<i>Annick Larue</i>
Directeur de Course adjoint pour les pré-grille de départ	<i>Jean Denis Josse</i>
Directeur de Course adjoint Chargé des vérifications administratives	<i>Franck Marie</i>
Juge de faits lignes de départ	<i>Jean Claude Leuvrey</i>
Juge de faits 1 ^{er} virage	<i>Myriam Mawdsley</i>
Juge de faits	<i>Jacques Clément</i>
Juge de faits	<i>Denis Hustache</i>
Commissaire Technique Responsable (FFSA)	<i>Jacques Thouanel</i>
Commissaire Technique Adjoint FFSA	<i>Jacques Perrocheau</i>
Commissaire Technique	<i>Loic Neraudeau</i>
Commissaire Technique	<i>François Chartrain</i>
Commissaire Technique	<i>Yves Douchin</i>

Commissaire Technique	Jean Guy Bouquet
Commissaire Technique	Jean Louis Aublé
Commissaire Technique	Francis Lebel
Commissaire Technique	Jean Marie Lalouette
Commissaire Technique	William Quéru
Commissaire Technique	Thieery Quéru
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents (Collège)	Franck Marie
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents	Chantal lebel
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents	Michel Bineau
Chronométrateur « B » Responsable Chargé des classements	Franck Hébert
Chronométrateur Adjoint	François Beaudoun
Chronométrateur Adjoint	Annouk Mawdsley
Chronométrateur Adjoint	Stéphane Meubry
Chronométrateur Adjoint	Pierre Vigne
Chronométrateur Adjoint	Jean Lou Vallée
Chronométrateur adjoint chargé du compte- tours	Christine Bonhomme
Commissaire responsable du Parc Fermé	Christiane Samoyeau
Responsable de la mise en place des moyens de secours et de la remise en état du terrain	Dominique Lunel
Médecin Chef	Tony Ameline
Responsable Sécurité	Dominique Lunel
Responsable du service presse	Jocelyne duquesnoy

L'organisateur administratif est l'Asa des Ducs et l'organisateur technique est l'Asa des Ducs.

1.2 . HORAIRES

Parution du règlement	14 mars 2012
Clôture des engagements	7 Avril 2012 à minuit
Publication de la liste des engagés	9 Avril 2012 à 10h00
Date de l'épreuve et lieu	Samedi 14 et Dimanche 15 Avril 2012 : Circuit des Ducs 61500 Essay
Vérifications administratives Salle dans le bâtiment Administratif, le long de la pré-grille	Le vendredi 13 avril 2012 de 14h00 18h45 (1 ^{ère} épreuve de l'année) Et le Samedi 14 Avril de 8h00 à 8h45
Vérifications Techniques Structure près de l'entrée de la pré-grille	Le vendredi 13 avril 2012 de 14h15 19h00 (1 ^{ère} épreuve de l'année) Et le Samedi 14 Avril de 8h15 à 9h00
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 14 avril 2012 à 8h00, Salle du Collège dans le bâtiment administratif, le long de la Pré-grille
Briefing obligatoire	Samedi 14 Avril 2012 à 12h15 Salle de restaurant du Circuit.
Horaire des essais libres	Le samedi 14 avril 2012 de 9h00 à 12h00
Horaire des essais chronométrés	Le samedi 14 avril 2012 à partir de 13h30
Horaire Super « Pôle »	Le samedi 14 avril 2012 à partir de 15h30
Horaire de la course	
1 ^{ère} Manche Qualificative	Le Samedi 14 avril 2012 à partir de 16h00
Warm Up	Le Dimanche 15 avril 2012 de 8h00 à 9h30 Ordre de passage : Logan Cup-Div 4-Div 3- Super 1600- Super car
2 ^e Manche Qualificative	Le Dimanche 15 avril 2012 à partir de 9h45
3 ^e Manche Qualificative	Le Dimanche 15 avril 2012 à partir de 13h30
Finales	Le Dimanche 15 avril 2012 à partir de 15h30
Affichage des résultats provisoires	15 minutes après la dernière finale
Remise des prix Soit 3 Coupes par catégorie et division.	La cérémonie de podium avec remise de Coupes aura lieu après chaque Finale « A »

+ 2 coupes pour 2 commissaires désignés aléatoirement.	pour les 3 premiers pilotes de chaque catégorie et division. Celle-ci se tiendra sur la ligne d'arrivée. Les chèques des prix seront disponibles dès le classement entériné par le Collège des Commissaires Sportifs, au secrétariat de l'épreuve (au même endroits que les vérifications administratives) Après un délai d'une heure après l'affichage, les chèques restants seront envoyés par courrier dans la semaine suivant l'épreuve.
--	--

1.3. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives se dérouleront le Vendredi 13 avril 2012 de 14h00 à 18h45 et le samedi 14 avril 2012 de 8h00 à 8h45 et les vérifications Techniques le Vendredi 13 avril 2012 de 14h15 à 19h00 et le samedi 14 avril 2012 de 8h15 à 9h00. Chaque pilote recevra une convocation individuelle. Si à la date du Jeudi 12 avril 2012, le pilote n'a pas reçu sa confirmation d'engagement, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant 02 33 81 73 73.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

ASA DES DUCS
RC0412
CIRCUIT DES DUCS
61500 ESSAY
circuitdesducs@gmail.com
fax : 02 33 81 73 70

Avant le 1^{er} mars, les pilotes qui souhaitent s'engager à l'année pour les 11 épreuves (pour le championnat de France) et 10 épreuves (pour la Coupe de France) auprès du promoteur : l'AFOR et devront remplir une feuille d'engagement puis la retourner à l'AFOR accompagnée des chèques d'engagement à chaque épreuve d'un montant de :

- 250€ par épreuve pour les catégories Super Car, Super 1600, D3, D4 et
- 180€ par épreuve pour la Coupe de Marque « Logan »

Pour le présent rallycross : 61^e rallycross des Ducs

Le chèque sera établi à l'ordre de l'ASA des Ducs et ne sera encaissé qu'une fois l'épreuve courue. En cas de non-participation à cette épreuve, il appartient au pilote concerné d'annuler par écrit son engagement auprès de l'Asa des ducs :

fax : 02 33 81 73 70 ou Mail : circuitdesducs@gmail.com

au plus tard le samedi 7 avril minuit.

Dans ce cas, le chèque d'engagement sera renvoyé au pilote ou détruit.

Au-delà de cette date, l'engagement sera automatiquement validé et le montant acquis à l'Asa des ducs

Pour les pilotes occasionnels

La date limite d'engagement pour les pilotes à participation occasionnelle est fixée au samedi 7 avril 2012 à minuit. cachet de la poste faisant foi.

Le montant maximum des droits avec la publicité des organisateurs est fixé à :

- 350€ pour les Super Car, Super 1600, Divisions 3 et 4.
- 250€ pour la coupe de Marque.

Pour les pilotes dont l'engagement parviendra au plus tard le mercredi de la semaine précédant l'épreuve, le montant sera ramené à :

- 250€ pour les Super Car, Super 1600, divisions 3 et 4
- 170€ pour la Coupe de marque.

Si quatre jours avant l'épreuve, le nombre des engagés est inférieur à 50 l'organisateur se réserve le droit d'annuler son épreuve. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

3.2. EQUIPAGES

Chaque voiture aura un pilote licencié à bord. Une voiture ne pourra pas être pilotée par DEUX pilotes. Chaque concurrent devra présenter aux vérifications une licence valable pour la discipline en cours de validité.

La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

Les concurrents titulaires d'un Titre de Participation ne sont pas admis.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Liste des groupes admis, conformément au règlement de la FFSA.

4.4. NUMEROS

Les numéros seront fournis par l'organisateur. Le prix des numéros n'est pas compris dans les droits d'engagement. Chaque numéro est vendu 2. €.

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative est « Circuit des Ducs ».

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. PARCOURS

L'épreuve se déroulera sur le circuit des DUCS. Il est long de 953. mètres sans le tour joker et 990 mètres avec le tour joker et la largeur est comprise entre 12 mètres et 16 mètres.

Le circuit a été agréé par la FFSA en date du 29 Septembre 2010 sous les numéros :

61 13 10 0180 RC Nat 0953 sans le tour Joker

61 13 10 0180 RC Nat 0990 avec le tour Joker

L'accès au circuit se fait à partir de la RD 31, suivre le fléchage « Circuit de rallye cross » dans le Viillage ESSAY.

GPS : N :48.545677 E :0.257363

6.6. PARC FERME FINAL

A l'arrivée des finales, toutes les voitures sont, dès le baisser du drapeau, placées sous le régime du parc fermé. Le Directeur de Course et/ou le Collège des Commissaires Sportifs pourront placer en parc fermé les voitures de leur choix.

Les voitures restent en régime de parc fermé, sous chacune des structures des pilotes, au moins jusqu'à l'affichage du classement officiel.

Tout pilote ne respectant pas cette règle sera exclu du classement, les autres pilotes classés derrière lui remontant d'une place.

6.7. TABLEAU D'AFFICHAGE

Le tableau d'affichage sera situé à l'entrée du Bâtiment Administratif le long de la pré-grille. Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

6.8. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par les chargés des relations avec les concurrents à Salle Administrative, le long de la pré-grille. Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant l'épreuve aux numéros de téléphone suivants :02 33 81 73 73 ou 06 12 42 24 97.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Horaire des essais libres	Le samedi 14 avril 2012 de 9h00 à 12h00	2 tours :soit 3 passages sur la ligne d'arrivée.
Horaire des essais chronométrés	Le samedi 14 avril 2012 à partir de 13h30	2 tours :soit 3 passages sur la ligne d'arrivée.
Horaire Super « Pôle »	Le samedi 14 avril 2012 à partir de 15h30	2 tours :soit 3 passages sur la ligne d'arrivée.

Briefing obligatoire : Samedi 14 Avril 2012 à 12h15 Salle de restaurant du Circuit.

Horaire de la course		
1 ^{ère} Manche Qualificative	Le Samedi 14 avril 2012 à partir de 16h00	5 Tours
Warm Up	Le Dimanche 15 avril 2012 de 8h00 à 9h30 Ordre de passage : Logan Cup-Div 4-Div 3-Super 1600- Super car	2 tours :soit 3 passages sur la ligne d'arrivée.
2 ^{ème} Manche Qualificative	Le Dimanche 15 avril 2012 à partir de 9h45	5 Tours
3 ^{ème} Manche Qualificative	Le Dimanche 15 avril 2012 à partir de 13h30	5 Tours
Finales	Le Dimanche 15 avril 2012 à partir de 15h30	Finales D,C et B : 6 tours Finales A : 7 tours

7.3.1. La pôle position est fixée à Gauche de la Piste dans le sens de la course..

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les modalités du classement général figurent dans la réglementation générale du rallycross

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après chaque finale A. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sauf dans le cas d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 10. PRIX

10.2.1 PRIX EN ESPECES Div 4 ;Div 3 ;Super 1600 et Super Car

Les prix suivants seront distribués pour un total de 5180 € X 4 = 20720. €.

Détail des prix en €, par catégorie ou division :

1 ^{er} 950 €	9 ^{ème} 220 €
2 ^{ème} 750 €	10 ^{ème} 210 €
3 ^{ème} 550 €	11 ^{ème} 200 €
4 ^{ème} 400 €	12 ^{ème} 190 €
5 ^{ème} 330 €	13 ^{ème} 180 €
6 ^{ème} 250 €	14 ^{ème} 170 €
7 ^{ème} 240 €	15 ^{ème} 160 €
8 ^{ème} 230 €	16 ^{ème} 150 €

Soit 5180 € par catégorie ou division

10.2. PRIX EN ESPECES LOGAN

Les prix suivants seront distribués pour un total de . €.

Détail des prix en €.

Grille de prix

Les prix de classement suivants sont attribués à l'issue de chaque épreuve comptant pour la "LOGAN CUP RALLYCROSS":

au 1er	500€	au 6è	170 €
au 2e	400€	au 7è	160€
au 3 ^e	300 €	au 8è	150 €
au 4è	200€	au 9è	130 €
au 5 ^e	180€	au 10è	120€

Soit une somme totale de 2 310 € pour les 10 premiers de l'épreuve.

Ces prix de classement seront versés selon la feuille officielle du classement final de l'ASA organisatrice de l'épreuve à laquelle le pilote aura participé.

A l'issue de chaque épreuve, il sera distribué 150 € au 1er junior, si le nombre de pilotes concernés est au moins égal à 3 juniors. Ce prix de classement est cumulable avec les dotations des prix de classement de l'épreuve. **A l'issue de chaque épreuve, il sera distribué 150 € à la 1^{ère} dame**, ce prix de classement est cumulable avec les dotations des prix de classement de l'épreuve.

10.3. COUPES

Il sera remis 3 Coupes par catégorie ou division soit 3 X 5 = 15 Coupes (Logan compris)
+ 2 Coupes pour les commissaires.

10.4. REMISE DES PRIX

La cérémonie de podium avec remise de Coupes aura lieu après chaque Finale « A » pour les 3 premiers pilotes de chaque catégorie et division. Celle-ci se tiendra sur la ligne d'arrivée. Les chèques des prix seront disponibles dès le classement entériné par le Collège des Commissaires Sportifs, au secrétariat de l'épreuve (au même endroit que les vérifications administratives

Après un délai d'une heure après l'affichage, les chèques restants seront envoyés par courrier dans la semaine suivant l'épreuve.

ARTICLE 11. DIVERS

Horaires d'ouverture du circuit :

	Heure d'ouverture	Heure fermeture véhicules	Heure fermeture complète
Judi 12 Avril	9h00	20h00	20h30
Vendredi 13 Avril	9h00	21h00	21h30
Samedi 14 Avril	7h30	22h00	24h00
Dimanche 15 Avril	7h00	22h00	22h30

